

Section de Meurthe et Moselle

Le 29 avril 2015

Compte rendu CTL du 28 avril 2015

Ont participé en qualité de représentants **FO DGFIP 54** :
Jean-Louis SZATMARI, Alexis TSCHENS et Arnaud HELSTROFFER.

La séance a débuté par une minute de silence en mémoire de Patrick Finel, élu CGT au CTL.
FO DGFIP 54 présente ses plus sincères condoléances aux proches et à la famille de Patrick.

Exécution du budget de l'année 2014 et présentation du budget prévisionnel 2015 :

L'analyse de l'évolution des dépenses en 2014 par rapport à 2013 fait ressortir les chiffres suivants :

Crédits de paiement 2013	4 680 910 €	
Postes budgétaires en diminution	-337 538 €	
Télécommunications	- 76 050 €	Économie suite à un changement de prestataire (SFR)
Affranchissement	- 62 793 €	Effet de diverses mesures de pilotage
Travaux et entretien immobilier	- 52 656 €	Absences d'opérations importantes
Fluides	- 40 294 €	Conditions climatiques plus favorables
Nettoyage	- 29 758 €	Régionalisation des marchés
Sécurité et fonctionnement	- 27 602 €	Nouveau marché à l'Hôtel des Finances de Nancy
Frais de poursuites et contentieux	- 25 289 €	Baisse des frais d'actes et de procédures
Prestataires externes	- 23 096 €	Baisse des remises accordés aux débiteurs de tabac
Postes budgétaires en Augmentation	259 700 €	
Frais de déplacement	+ 92 326 €	23 000 € dus principalement à la mutation d'un cadre en Nlle-Calédonie
Matériel informatique	+ 49 173 €	Achat de matériel
Maintenance Technique	+ 32 751 €	
Informatique fonctionnement	+ 31 937 €	Litige avec Néopost pour la résiliation du contrat d'une machine à affranchir
Matériel logistique	+ 16 605 €	Achat d'un autocommutateur pour le CFP de Vandoeuvre
Locations et charges	+ 15 681 €	Revalorisations de loyers
Mobilier et matériel de bureau	+ 6 969 €	Guichet Satragno au CFP de Colombey
Divers	+ 14 258 €	Différents soldes de variation
Crédits de paiement 2014	4 603 072 €	

En 2014, notre Direction a reçu 650 539 € « d'aides exceptionnelles » de Bercy, qui permettent de boucler le budget de la DDFIP 54.

L'année dernière, vos représentants **FO DGFIP 54** étaient persuadés que le budget n'était pas réaliste. Nous avons rappelé à la direction certains principes budgétaires et comptables : la sincérité et la prudence. Au regard des chiffres sur l'exécution budgétaire, force est de constater que nous avons encore raison.

Concernant le Budget prévisionnel de 2015, il est en baisse d'environ 80 000 € par rapport à 2014.

Les actions prioritaires de la DDFiP 54 seront :

- Le plan informatique.
- Le renouvellement des solutions d'impression.
- Les transports de fonds ;

Par contre, on nous demande encore d'économiser sur les frais d'affranchissement, les frais de déplacement, les fluides (Nouveau contrat d'énergie avec ENI), les loyers (Nouvel aménagement à Neuves-Maisons)...

Présentation du plan départemental informatique 2015 :

La faiblesse des plans d'équipement pendant 6 ans impose un rattrapage de grande ampleur. **FO DGFIP 54** n'a pas cessé durant ces 6 années d'alerter l'administration.

	Plan d'équipement informatique 2015 présenté par la DDFiP 54					
	Unités centrales	Ecran 22	Ecran 19	Total Ecrans	Portables	Ultra-Portable
1 er Tranche	205	300	0	300	30	0
2 eme Tranche	120	200	0	200	10 (A revoir)	0
Total	325	500	0	500	40	0

Pour info : A ce jour, 270 unités centrales en parc ne sont pas éligibles à Windows 7.

Le marché SOLIMP II (SOLution d'IMPression 2 eme phase) porte sur le remplacement de la totalité des mopieurs (anciennement dénommés PNR) en location, et sur le remplacement des autres matériels d'impression obsolètes (Imprimantes et PNR en propriété).

Au 30/03/2015, le parc compte 345 matériels d'impression, dont 98 en location et 247 en propriété.

Au terme du déploiement de SOLIMP II, soit à la fin de l'année 2016, le parc passera à 242 matériels, dont 210 en location et 32 en propriété.

Pour Info : les caissiers garderont une imprimante à proximité, mais vos représentants **FO DGFIP 54** s'étonnent que les imprimantes en SIP recouvrement disparaissent.

Pour la Direction, il ne doit plus avoir d'émission de lettres chèques, seul le virement est retenu pour des remboursements.

Mise en place du pôle de contrôle revenus-patrimoine (PCRP) :

FO DGFIP 54 s'étonne de ce point à l'ordre du jour. En effet, celui-ci a déjà été évoqué lors d'un récent CTL et également au CHSCT.

En conséquence, **FO DGFIP 54** ne prend pas part au vote.

Pour info :

- Ces missions recouvrent celles actuellement réalisées par les services de fiscalité immobilière et les services dédiés au contrôle des particuliers à enjeux.

Ce Pôle est notamment en charge du contrôle corrélé revenus/patrimoine des Dossiers à Fort Enjeux et de la strate infra-DFE.

Le PCRP disposera de 18 emplois au total, toutefois, l'effectif actuel est de 16 agents.

Un cursus de formation spécialisé sera proposé pour cette structure.

La Direction s'engage à garantir la spécificité « métiers » et que la polycompétence soit proposée sur la base du volontariat pour les agents qui suivent la mission.

Le PCRP reprendra l'installation des agents définie lors de l'expérimentation du Pôle Patrimonial. La création de ce service n'a aucun impact sur l'installation géographique des agents du périmètre.

FO DGFIP 54 ne s'oppose pas aux évolutions de l'administration mais reste vigilant pour que ces modifications ne soient pas le cheval de Troie de nouvelles suppressions d'emplois

Point d'étape sur le transfert des procédures collectives au PRS :

Un groupe de travail piloté par Mr CASTELLI, responsable du PRS, a été mis en place en mars 2015, avant le redémarrage des opérations de transfert de dossiers en procédures collectives pour l'année.

La direction nous informe qu'elle désire maintenir les détachements actuels.

Le calendrier du transfert des dossiers vers le PRS est respecté.

Le PRS sera de nouveau abordé au CTL de juin.

Bilan de campagne IR 2014 et présentation de la campagne IR 2015 :

L'accueil c'est :

- 56 000 personnes aux guichets (+11 % qu'en 2013)
- 53500 appels téléphoniques (Idem 2013)
- 1 300 démarches en ligne (GAIA DEML)
- 3 500 mails,

La saisie des déclarations :

- 242 000 déclarations papier.
- 141 442 déclarations en ligne contre 132 108 en 2013.
- 445 par smartphone.

En réponse à notre question, l'administration nous confirme que seules les Trésoreries Mixtes sont concernées par le guichet fiscal unique.

Les Trésoreries SPL ne sont pas tenues de renseigner les contribuables pour des questions relatives à l'impôt.

La campagne IR 2015 est orientée vers l'information de nos usagers sur l'offre et la facilitation des services en lignes.

Pour **FO DGFIP 54**, le degré d'évolution d'une société se mesure à sa capacité à prendre en charge les plus fragiles et le tout numérique pose d'emblée la question de l'égalité de traitement du citoyen face à l'administration.

Bilan de la notation 2014 (gestion 2013) et présentation de la campagne 2015 :

Bilan de l'évaluation 2014

Catégorie	Nombre d'agents évalués	Mention d'alerte	Cadence moyenne	Mention d'encouragement	Valorisation d'un mois	Valorisation de deux mois	Recours hiérarchiques	Recours CAPL	Recours CAPN
A	149	2	26	17	76	28	2	1	0
B	406	2	61	44	209	90	16	11	2
C	295	0	66	21	144	64	8	4	0

Cette année encore 50 % des agents bénéficieront d'un mois de réduction et 20 % de deux mois.

En 2014, vos représentants **FO DGFIP 54** ont défendu 4 agents (B et C) en CAPL de recours. Nous avons obtenu gain de cause pour l'ensemble des dossiers.

Présentation du compte rendu de l'EDD des huissiers après examen du CHSCT :

D'après un expert présent lors de ce CTL, la grande majorité des problèmes semble résolue dans un contexte apaisé.

Pour notre Direction, l'espace de dialogue mis en place y a contribué pour beaucoup.

De plus, le responsable du pôle fiscal insiste sur le fait que les emplois nomades ont besoin d'être pilotés et animés.

Pour lui, savoir où se trouve ses agents n'est pas du flicage mais rentre dans un cadre de sécurité.

Présentation du Plan Urgence Sécurité :

Il est destiné à renforcer la protection et la sécurité des agents de la DGFIP.

Il est décliné en 6 axes parmi lesquels la sécurisation des bâtiments avec les projets suivants :

- Remise à niveau de la centrale qui gère les badges à l'Hôtel des Finances (rue des Ponts)
- Pose de caméras à l'accueil et aux barrières de la Cité Administrative.
- Vitres aux guichets du SIP de Pont à Mousson et de la Trésorerie de St Nicolas de Port.
- Porte anti-agression et rideau à la porte de service de la Trésorerie de Pont à Mousson.
- Guichet anti Hold-up à la cité administrative.

- Etat d'avancement du déploiement du logiciel SATURNE-CDC.

Application informatique qui remplace Géode dédiée aux Notaire, Huissiers...

Sa migration a connu bons nombres de problèmes lors de son lancement :

Difficultés d'habilitations, coupures, impossibilités d'éditer des états, assistance injoignable ...

Son ergonomie ne fait pas l'unanimité.

Les clients n'ont pas apprécié la mise en place de SATURNE-CDC qui a occasionné de nombreuses doléances.

- Travaux à la Cité Administrative de Nancy.

. Pose de fenêtres au bâtiment Y

. Changement de la porte P4 au bâtiment P

. Installation de la fibre optique

- Résidence administrative des membres de l'EDR.

A la demande de vos représentants **FO DGFIP 54**, ce point a été ajouté à l'ordre du jour.

En effet, nous ne comprenons pas pourquoi les deux filières de renfort (ex-EMR et ex-EDRA) sont gérées différemment alors qu'elles ont fusionné en EDR (Equipe Départementale de Renfort).

FO DGFIP 54 revendique un alignement par le haut, comme cela avait été annoncé lors de la fusion Impôt-Trésor. Nous avons donc demandé à ce que les ex-EDRA puissent bénéficier, à l'instar des ex-EMR, d'un crédit de temps lorsqu'ils effectuent des trajets de plus de 100 kilomètres par jour. Le Président du CTL a alors proposé de couper la poire en deux ! Drôle de conception de l'alignement par le haut !

Devant notre insistance, la direction a botté en touche et nous a promis une réponse pour le prochain CTL de juin.

Même topo pour les résidences administratives, la direction nous précisant que les services RH étudient la question.

- Réorganisation des services de Nomeny et Longuyon:

Le cabinet du ministre et la Direction Générale ont donné leur accord la semaine dernière pour la poursuite des concertations avec les élus.

La tenue d'une permanence a été évoquée par le Directeur, si les maires en font la demande.

La décision finale sera prise en septembre par Bercy en fonction du dossier présenté par la DDFIP 54.

Notre Directeur reste toutefois très prudent car rien n'est décidé à ce jour.

Concernant les emplois vacants de Longuyon, ils seront transférés intégralement sur Longwy et comblés par des mutations, affectations...

- Questions diverses :

A notre demande, des précisions concernant une rumeur de transfert de l'impôt de Blainville vers Lunéville nous ont été apportées.

La direction, surprise, nous informe qu'elle n'a jamais évoqué une possible réorganisation à Blainville.

BULLETIN D'ADHESION (à renvoyer à Jean-Louis SZATMARI – SIP de Lunéville)

NOM : Prénom :

Grade :

Affectation :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FO DGFIP

Fait à Le

SIGNATURE